



Avis modificatif d'ouverture

Les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes et de la Haute-Vienne organisent, pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2020,

LE CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVES D'ACCES AU GRADE D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF (CATEGORIE A)

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert :

1° Pour la spécialité « Assistant de service social » : aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social ou titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L. 411-1 du code de l'action sociale et des familles ;

2° Pour la spécialité « Educateur spécialisé » : aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007 ;

3° Pour la spécialité « Conseiller en économie sociale et familiale » : aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007.

REPARTITION DES SPECIALITES

SPECIALITES	POSTES	CDG ORGANISATEURS	LIEUX DES EPREUVES
Assistant de service social	80	CDG des Landes Maison des Communes 175 place de la Caserne Bosquet BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 30 www.cdg40.fr	Les Landes
Educateur spécialisé	10	CDG de la Haute-Vienne 55 rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs BP 339 87009 LIMOGES CEDEX Tél. 05 55 30 08 53 www.cdg87.fr	Limoges
Conseiller en économie sociale et familiale	30		

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATE DE LA PREMIERE EPREUVE
Mardi 14 avril 2020	Mercredi 24 juin 2020	Jeudi 2 juillet 2020	A compter du Jeudi 1 ^{er} octobre 2020

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale en précisant la voie d'accès et la spécialité, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur de la spécialité, indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).